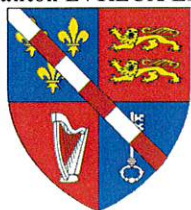


DÉPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement d'ÉVREUX  
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

**Nombre de conseillers :**

- Afférent au CM	09
- En exercice	09
- présents	07
- votants	09
- absents	02
- exclus	00

Date de convocation :

**24 mars 2022**

Date d'affichage :

**24 mars 2022**

Date de réunion :

**31 mars 2022**

Séance du 31 mars 2022 de la Caisse des Écoles

L'an deux mil vingt-deux le trente-et-un mars à dix-sept heures trente, se sont réunis les membres de la Caisse des Écoles, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure, sous la présidence de Monsieur ALLAIN Philippe.

**Etaient présents :**

Philippe ALLAIN - Chantal DUCHANGE – Lorraine FERRÉ – Béatrice LOUVET – Leïla MELOUKI - Hélène MOINET – Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA – Frédéric SIMON

**Absents excusés :**

Ludovic ROBERT, Frédéric SIMON

**Procurations :**

Ludovic ROBERT donne pouvoir à Hélène MOINET  
Frédéric SIMON donne pouvoir à Leïla MELOUKI

**Objet : Convention d'adhésion au service de médecine préventive auprès du Centre de Gestion de l'Eure**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Chantal DUCHANGE a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> alinéas) qui autorise les centres de gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, article 108-2, qui indique que les agents font l'objet d'une surveillance médicale et sont soumis à un examen médical au moment de l'embauche ainsi qu'à un examen médical périodique dont la fréquence est fixée par décret en Conseil d'Etat.

Considérant que les agents des collectivités bénéficient d'un examen médical périodique au minimum tous les 2 ans ou 5 ans en fonction des décrets en vigueur. Ces visites présentent un caractère obligatoire.

Considérant que la convention d'adhésion au service de la médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure **évolue à compter du 01/01/2022** afin d'adapter le modèle organisationnel au contexte évolutif, notamment au regard de la **mise en œuvre d'entretiens Santé au Travail Infirmiers (ESTI) et du possible recours à la téléconsultation.**

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le

ID : 027-262701162-20220331-2022\_DELCDE0001-DE

Monsieur le Président propose aux membres de la Caisse des Ecoles afin de respecter les obligations légales, de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure et ce selon les termes de la convention jointe à la présente délibération.

**Après délibération, les membres de la Caisse des Ecoles à l'unanimité** (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 09 / Contre : 0 / Abstention : 0

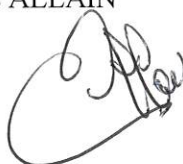
- Accepte les termes de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure (CDG 27) et la mise en œuvre d'entretiens Santé au Travail Infirmiers (ESTI) et possible recours à la téléconsultation.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire joint à la présente.
- Mandate Monsieur le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités afférentes à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN 	Chantal DUCHANGE 	Lorraine FERRÉ 	Béatrice LOUVET 	Leïla MELOUKI 
Hélène MOINET 	Ludovic ROBERT 	Chantal SAGALA 	Frédéric SIMON 	

Le Président  
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 08/04/2022  
Reçu en préfecture le 08/04/2022  
Affiché le  
ID : 027-262701162-20220331-2022\_DELCDE0001-DE